

Image not found or type unknown



Suite a un dossier de surendettement

Par **seve057**, le **15/01/2009** à **10:41**

Bonjour,rnrnJ'avais fais 1 crédit en 2001 de environ 700euros au le- clerc par franfinance pour une machine à laver .Suite à des problèmes d'argent j'ai fais un dossier de surendettement qui a était accepter et donc ce crédit a était suspendu.Je reste fiché banque de france jusque fin janvier 2009.Aujourd'hui j'ai reçu un courrier de ce créancier qui me réclame cette argent.je voulais savoir si je suis obligé de réglé ce montant sachant que cette affaire remonte à loin .De plus je n'est plus mes relevés bancaire de cette période alors que j'avais des prélèvements bancaire tout les mois .Je suis persuadés que le montant demandé n'est pas normal puisqu'il y a eu des prelevements .Et puis est ce que l'organisme peut il me faire payer des frais alors que j'avais un dossier de surendettement?.comment puis je faire pour réglé ce litige? et mon banquier peux t-il me donner mes relevé de 2001 à 2004? je suis perdue je sais pas comment faire .merci de votre aide.rnrncordialemment